

Intervention de Jacques Chirac : il plie mais ne rompt pas !

Jacques Chirac, s'est livré à un exercice périlleux : après la débâcle électorale de la Droite aux élections régionales, il lui fallait tenter de relégitimer son gouvernement et sa politique. Jacques Chirac a été obligé de reconnaître que les critiques de la politique menée depuis deux ans par Jean Pierre Raffarin était fondée.

Pour faire bonne mesure il a indiqué que certaines situations parmi celles qui ont été le plus contesté par les mouvements sociaux, devaient être réexaminées : en particulier l'ASS, la situation des intermittents et celle de la recherche.

Pour les chômeurs, les restrictions portées à l'ASS (Allocation spécifique de solidarité versée aux chômeurs en fin de droit) devraient être revues. Mais aucune proposition n'est faite pour réouvrir le dossier de l'indemnisation des chômeurs. Le RMA n'est pas remis en question : il obligera pourtant les chômeurs à accepter n'importe quel travail à un coût quasi-nul pour les patrons.

Il a reconnu que la lutte des personnels de la recherche était justifiée en indiquant que le gouvernement allait réexaminer la répartition des postes entre personnels statutaires et contractuels. Mais pas de réponse précise sur l'exigence immédiate des personnels de la recherche d'obtenir 550 postes de titulaires.

Concernant les Intermittents, «la situation des jeunes artistes doit être prise en compte»... Mais il n'est pas question de remettre en cause l'agrément ministériel de la nouvelle Convention.

Sur le dossier de la Sécurité sociale, il renonce à légiférer par ordonnance, ce qui est positif. Mais «l'assurance - maladie devra être réformée, comme les retraites» ; Jacques Chirac annonce que « les mesures de redressement seront difficiles». Or, on l'a vu pour les retraites, ce sont les droits des salariés qui ont été diminués, sans que les profits des entreprises ne soient touchés : c'est le même projet que le gouvernement et le Medef proposent pour la Sécurité sociale !

Jacques Chirac, par ces annonces, espère déminer le terrain social. Ces quelques reculs montrent que les mobilisations sociales de ces derniers mois et le mécontentement exprimé dans les urnes l'ont obligé à infléchir son discours. Mais il a réaffirmé, sur le fond, la poursuite d'une politique libérale en maintenant, par exemple, le principe de la baisse des impôts qui affaiblissent pourtant les moyens de l'Etat et profitent au plus aisés.

Ce discours visait à désamorcer le mécontentement social ; mais il ne propose pas de s'attaquer aux inégalités, de prendre des mesures pour réduire le chômage, il n'abandonne pas le démantèlement des services publics et poursuit la privatisation d'Edf, il poursuit une réforme de la Sécurité sociale qui affaiblira les solidarités et ne renonce pas à la remise en cause du droit du travail.

Pour l'Union syndicale-G10 Solidaires, le gouvernement est affaibli par sa défaite électorale ; mais il ne renonce pas à ses orientations libérales et antisociales. Il faut donc préparer des mobilisations pour empêcher de nouveaux reculs sociaux.

Le 2 avril 2004